

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 855 rapportant l'arrêté du 27 avril 1941 en ce qui concerne l'internement spécial de M. Paul Zerbib.

n° 855

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 novembre 1941

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro
30 novembre 1941

VISAS

Vul l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vule décret du 10 septembre 1910 relatif aux mesures à prendre à l'égard des individus dangereux pour la défense nationale et la sécurité publique, ensemble l'arrêté local du 14 septembre 1910 le promulguant et les arrêtés subséquents

Vul l'arrêté n° 275 du 27 avril 1941 prononçant, en application du texte susvisé, l'internement spécial de certaines personnes,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1^{er}. — L'arrêté du 27 avril 1911 susvisé est rapporté en ce qui concerne l'internement spécial de M. Paul Zerbib. Art. 2.
— Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie.

NOUAILHETAS.